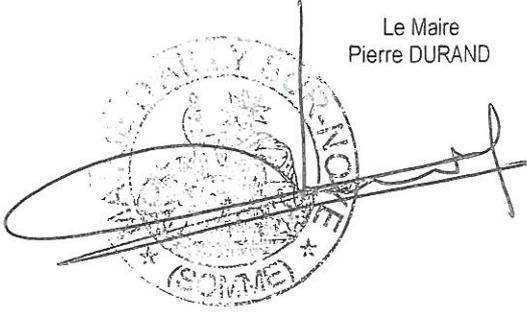


Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 28 février 2024
Extrait du registre des délibérations

n°2024-02-28-02

<p>Date de la convocation</p> <p align="center">21/02/2024</p>	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présents : 15</p> <p>Représentés : 2</p> <p>Absents : 6</p>	<p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Edith DELBEY, Vincent DAINE</p>
<p>OBJET :</p>	<p>Étaient représentés : Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corinne ROSE, Christine BOURDELLE-PATRICE par Pierre DURAND</p>
<p>Ressources humaines</p>	<p>Étaient absentes excusées : Marie-Hélène MARCEL</p>
<p>Création d'emploi</p>	<p>Étaient absents non excusés : Marylène FRANZ, Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO</p>
<p>Gardien-Brigadier</p>	<p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.</p>
	<p>Monsieur le Maire expose :</p>
	<p>Un agent exerçant les fonctions d'ASVP vient d'être admis au concours de gardien-brigadier. Pour le nommer, il est nécessaire de créer un poste de gardien-brigadier, à temps complet.</p>
	<p>Ce poste, créé par délibération du 11 septembre 2014, est inscrit au tableau des effectifs, vacant. Cependant, la délibération n'ayant pas été correctement rédigée, il convient de redélibérer. En effet, plusieurs mentions telles que, la quotité horaire et le grade n'ont pas été indiquées.</p>
	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL</p>
	<p>Après en avoir délibéré à l'unanimité,</p>
	<p>Décide :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - De créer un poste sur le grade de gardien-brigadier, à compter du 1^{er} mars 2024, à temps complet. - D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
	<p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p>
	<p>Pour copie conforme</p>
	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Le secrétaire de séance Jean-Noël LECOINTE</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Le Maire Pierre DURAND</p>  </div> </div>